

Patrons-pêcheurs du quartier de Martigues : métiers et artisanat

ARLETTE APKARIAN, PIERRETTE VERGES

SELF-EMPLOYED FISHERMEN IN THE TOWN OF MARTIGUES (FRANCE) : BUSINESS AND CRAFTS

ABSTRACT

The aim of this work, based on the results of sociological research carried out in the port area of Martigues (south of France), and for which a few concepts of problematics and methodology are presented, is to establish the criteria which define professional activities in craft fishing and describe their internal differentiation. Three main criteria defining the profession of craft fishermen are proposed : the possession of a profession, the strong territorial attachment of this profession and the strong family attachment to the profession. Following this unifying representation of «craft fishing» drawn up using these criteria, we then go on to describe the clear differentiation into two methods of management : the traditional craft management and the modern approach to management. In conclusion we underline the extreme flexibility of these two methods of management, within which may be found both out-of-date and innovative strategies.

1. PRÉSENTATION D'ENSEMBLE DE LA RECHERCHE

1.1. Un point de vue localisé

Le choix d'une **investigation localisée** a constitué notre point de départ. Nous nous sommes par là démarquées d'une approche portant sur l'activité de pêche et/ou sur les pêcheurs, car un tel objet d'investigation scientifique sanctionnerait d'emblée l'existence sociale du groupe ; et par là même la fusion de tous les pêcheurs en un seul. A notre sens, c'est en regard de la focalisation sur du «particulier» : **une région spécifique, des professions de pêche**

In : La Recherche Face à la Pêche Artisanale, Symp. Int. ORSTOM-IFREMER, Montpellier France, 3-7 juillet 1989, J.-R. Durand, J. Lemoalle et J. Weber (eds.). Paris, ORSTOM, 1991, t. I : 283-289.

que nous pouvons proposer des réflexions, qui si elles ne peuvent prétendre à la généralité, constituent cependant des faits de connaissance à moyenne portée.

La recherche avait pour objet l'évolution et la structuration des métiers de la pêche dans le quartier de Martigues. La région sur laquelle a porté notre enquête était ainsi très circonscrite : 145 km de côte depuis Martigues jusqu'aux Saintes-Maries de la Mer d'une part, et sur les rives de l'Etang de Berre d'autre part. Les professions de pêche incluaient à la fois des petits métiers littoraux et/ou d'étangs, des petits métiers du large, des patrons de chaluts, des pêcheurs - conchyliculteurs ... Cette population de pêcheurs en 1985, comptait 302 patrons et 230 matelots.

L'option en faveur d'un point de vue localisé a orienté la perspective d'ensemble de notre recherche, et a permis la construction d'un constat pertinent au plan régional et micro-régional.

1.2. Problématique et hypothèses

Cette logique d'approche a été développée à partir d'une hypothèse centrale : les acteurs sociaux supports de l'activité de pêche sont fortement différenciés ; les distinctions contemporaines relatives aux modes de gestion et aux stratégies professionnelles constituent les variables les plus pertinentes de ce fractionnement.

Nous argumentons cette hypothèse à partir de deux hypothèses complémentaires : la première est de concevoir que les formes et degrés de recombinaison des identités professionnelles se différencient en regard de chaque fraction de pêcheurs. En d'autres termes chaque fraction se reconstruit avec plus ou moins d'intensité une identité, grâce à l'utilisation ou non de procédures institutionnelles, à la réappropriation particulière de contraintes en éléments d'action, à des modalités de bricolage plus ou moins souterrain.

La seconde a trait aux critères de détermination de ces fractions au sein de l'espace social considéré. Dans notre perspective, la distinction relative à ces fractions s'opère à partir d'une combinaison de critères qui relèvent de plusieurs dimensions : autrement dit les variables économiques globales du type volume du capital, mode de propriété des moyens de production, ou les critères technologiques définissant les métiers, ne sont ni premiers ni exclusifs ; ils sont intégrés parmi les critères distinctifs des modes de gestion et par là même comme un des éléments pertinents du fractionnement de la profession.

Ce fractionnement doit ainsi permettre d'exprimer d'une part le système de relations (proximité, distance) entre modes de gestion professionnels différenciés et d'autre part les distinctions en termes de trajectoires personnelles, mobilité / stabilité au sein de la profession, représentations collectives de l'histoire et de l'avenir du métier.

La construction de ce fractionnement s'opère sur un double axe :

- le premier axe positionne les pêcheurs par rapport à des modes de gestion ; les critères de détermination réfèrent au volume du capital, au type de métier pratiqué le plus fréquemment, aux modalités de l'exercice professionnel (équipage, association de patrons, gestion familiale ...) ; les pêcheurs sont ainsi situés sur deux pôles : artisanat traditionnel, artisanat moderniste ;

- le second axe de fractionnement tente de retraduire l'histoire sociale collective de cette activité et la trajectoire professionnelle des pêcheurs. Les critères pris en compte renvoient aux éléments relatifs à la situation de mobilité d'un secteur d'activités à un autre, ou de permanence au sein des métiers de la pêche. D'autres critères correspondent à la mobilité du statut à l'intérieur de la profession, au capital culturel entendu au sens large, c'est-à-dire, non seulement la possession d'un diplôme, mais la qualification en termes de métiers, de savoir-faire enfin, aux modalités d'insertion au sein des organisations professionnelles et de la vie localisée.

La mise en évidence de profils stratégiques s'opère dès lors au croisement des deux ordres de déterminations : mode de gestion d'une part, trajectoire d'autre part.

1.3. Méthodologie

Ces hypothèses définissent ainsi le cadre général de notre problématique. Celle-ci induit une perspective tout

à la fois historique et sociologique et détermine par là même les différentes procédures méthodologiques adoptées au cours de la réalisation des phases successives de la recherche.

1.3.1. Approche historique

Cette approche a fait l'objet d'une étude historique propre qui a tenté de retracer sur une assez longue période, les grandes phases d'évolution de l'activité de pêche dans l'espace localisé considéré : tant du point de vue de ses caractéristiques internes que de son rapport avec les autres secteurs d'activités. Celle-ci s'est effectuée sur la base de documents d'archives et d'études historiques et, pour la période récente (1970-1985), de l'exploitation systématique des statistiques issues des affaires maritimes.

Cette étude s'attache à comprendre les processus de changement à l'oeuvre dans la période récente. Nous avons pu ainsi observer que l'évolution de l'activité de pêche sur une longue période s'analyse au premier abord comme une succession de phases de croissance et de phases de régression liées assez directement à un ou plusieurs facteurs internes : développement intensif d'un type de pêche, abondance ou disparition d'une espèce, souplesse ou rigidité dans l'application de la réglementation. Envisagée dans le contexte plus global des changements socio-économiques qui ont marqué l'ensemble régional, cette évolution apparaît comme un lent mouvement de déclin qui a relégué la pêche comme une activité à la marge, alors qu'elle représentait une ressource essentielle. Mais malgré ce mouvement irréversible, et alors qu'à des périodes aigües de crise, on aurait pu maintes fois conclure à son élimination définitive, la pêche s'est constamment adaptée, transformée et maintenue.

1.3.2. L'enquête de terrain et la construction d'une base de données quantitatives

A travers l'enquête réalisée en 1985, deux objectifs étaient visés : une mesure de l'effort réel de pêche (unités de la flotille, caractéristiques sociales des pêcheurs) et saisie de la contribution propre de chacun des ports. Dans ce cadre là, une étude documentaire essentiellement axée sur le recensement de 2 fichiers - fichier des navires et fichier des rôles d'équipage - a été complétée par des sondages et vérifications dans chacun des ports. Le traitement de nos indicateurs aboutissait à la construction d'une base de données quantitatives très précise.

La prise en compte des spécificités de la flotille se concrétisait à travers une typologie *ad hoc*. Le croisement types d'unités / catégories d'âge des patrons-pêcheurs permettait de conclure à la bonne vitalité des modes de pêche exercés par les barges. Ce type de flotille correspond en effet à l'investissement préférentiel pour les jeunes pêcheurs et aux unités les plus fréquemment renouvelées chez les pêcheurs plus âgés.

Les caractéristiques propres aux pêcheurs inféraient deux axes de conclusions. Tout d'abord la dynamisation de l'activité est patente : progression de l'embauche de matelots, jeunesse des patrons-pêcheurs, accroissement du nombre d'installations des petits métiers de 1980 à 1984. L'interprétation des résultats induisait d'autre part une hypothèse. En effet les tendances observées - réduction de la durée d'accession au patronat, arrivée d'une population issue d'un autre secteur - pourraient, à terme, induire des changements quant au caractère jusqu'ici fortement héréditaire de l'activité, et quant à la notion même de métier.

1.3.3. L'enquête de terrain et la construction d'une base de données discursives

La logique d'approche plus sociologique - saisie des stratégies et trajectoires individuelles - a orienté le choix et la construction du mode de recueil de données. Nous avons opté pour l'entretien approfondi de longue durée. Soixante-dix entretiens de patrons-pêcheurs étaient ainsi recueillis sur une base d'échantillonnage dont l'âge, le lieu et le type d'exercice, l'ancienneté dans la profession constituaient les principaux critères. Ce type d'entretien permettait de repérer les inter-relations entre les dimensions constitutives des pratiques. Il constituait, de plus, l'outil

approprié à la saisie de la traduction - réappropriation des mutations globales de l'activité de pêche en termes de parcours professionnel. A cet effet, l'entretien était organisé autour de thèmes clés : l'histoire familiale et personnelle, la pratique et le mode d'exercice du (des) métier(s), l'insertion dans des réseaux d'organisation collective, les représentations de l'avenir professionnel et familial. Il est important de noter que notre approche s'est voulue, à ce moment de la recherche, plus qualitative.

Au terme de notre recherche, il importait de dépasser l'apparente dichotomie entre, d'une part, la grande fresque historique et sociographique et, d'autre part, l'interprétation des multiples itinéraires individuels des pêcheurs, afin de dégager quelques tendances, susceptibles d'enrichir le débat sur le classement des professions de pêche au sein de l'artisanat.

C'est donc à partir des résultats d'ensemble d'**une recherche sociologique localisée** que nous présentons ici **notre point de vue particulier** concernant les critères de reconnaissance de la structure de l'artisanat dans l'activité de pêche, et ses éléments de différenciation interne.

2. LES CRITÈRES DE RECONNAISSANCE DE LA STRUCTURE DE L'ARTISANAT DE PÊCHE

La définition réglementaire de l'artisanat dans le secteur de la pêche, issue des impératifs d'une logique globale, économique et juridique, permet une première classification de ces professions. Comme le rappelle R. DEBEAUVAIS (1985), cette définition prend en compte la combinaison de deux critères : le mode de propriété et le mode d'exploitation de l'outil de production, spécifiques à ce secteur en ce qu'ils coïncident l'un avec l'autre : le patron-pêcheur est propriétaire de son bateau, et en assure lui-même l'exploitation tant économique que technique. L'autre critère distinctif concerne la dimension des bateaux : dans la pêche artisanale, celle-ci ne peut être supérieure à 24 mètres.

Cette définition unifiante et distinctive - par rapport à la pêche industrielle - ne suffit pas à notre sens, à rendre compte des spécificités de l'activité en tant que telle et de son mode d'exercice artisanal. Il nous paraît en effet nécessaire d'introduire d'autres critères économiques et sociaux afin de comprendre la légitimité d'une dénomination unifiante pour ce qui, au départ, constitue une multitude de métiers de pêche.

2.1. Des critères unificateurs

Nous référant à la fois à des travaux récents portant sur l'artisanat et l'agriculture en France, et à notre propre recherche, nous posons trois grands critères de définition des professions artisanales de pêche :

- la possession d'un métier ;
- la forte territorialisation du métier ;
- l'ancrage du mode d'exploitation au sein de la famille, nucléaire ou élargie.

Explicitons brièvement chacun de ces critères :

a) le métier : B. ZARCA (1983) définit le métier comme «corps constitué de techniques de savoir-faire, en vue de la production d'une gamme relativement restreinte de biens ou de services, qui ne s'acquièrent que dans le temps long et positif de l'expérience professionnelle». La production dans l'activité de pêche est tout à fait particulière : elle consiste en la mise en oeuvre de savoir-faire en vue d'une récolte, toujours aléatoire en regard des aléas de l'acti-

tivité. Par contre, retenons pour l'artisan et le patron-pêcheur que l'identité artisanale a été imposée par une logique étatique, et que c'est l'identité de métier qui est toujours première. Autrement dit, les patrons-pêcheurs artisanaux appréhendent leur position sociale par référence à l'espace des relations de travail, et au sein de celui-ci en regard de ceux avec qui ils sont en concurrence directe, c'est-à-dire prioritairement à partir de leur appartenance à un métier.

b) la forte territorialisation de ce métier. Celle-ci se traduit à divers plans : mode d'accès à la profession, temps de l'apprentissage, et pratique territorialisée du métier.

L'entrée dans une lignée de patrons-pêcheurs s'opère soit à travers la famille, filiation directe ou alliance, soit à travers l'insertion dans un espace où l'activité de pêche constitue un des éléments du système socio-économique. Dans le premier cas - celui des «héritiers» - l'appartenance familiale et territoriale se conjuguent, se renforcent et sont revendiquées. Le point extrême aboutit à des tentations de clôture du groupe et donc de fermeture de la profession. Dans le second cas, au-delà des facteurs déterminants affectant diversement chaque trajectoire individuelle - crise industrielle affectant l'espace localisé depuis 1975, manque de formation scolaire et/ou professionnelle - les «nouveaux venus» intègrent l'activité de pêche, grâce aux relations de sociabilité forgées avec les patrons-pêcheurs locaux.

Le temps long de l'apprentissage forge indissolublement le collectif de travail que représente la relation patron - matelot (ceci dans les métiers les plus techniques) et la revendication de l'appartenance territoriale et de métier. Le métier s'apprend sur le tas par «mimétisme et distinction» (ZARCA, 1988) dans un territoire précisément circonscrit. Cette «théorie acquise sur le tas» (JORION, 1983) est donc toujours relative à un lieu. Par conséquent, comme le métier d'agriculteur, le métier de patron-pêcheur ne s'exporte pas facilement, du moins dans les métiers exigeant des compétences techniques. C'est pourquoi, nous constatons une absence de mobilité des patrons-pêcheurs artisanaux. Mais cette absence de mobilité est déterminée par les caractéristiques du métier et par la territorialisation de sa pratique. Le territoire des patrons-pêcheurs artisanaux n'est pas celui imposé d'en haut - le quartier - qui à notre sens n'est pas un espace concret (contrairement à BASCOUL et BROUAT, 1987), il est prioritairement celui de l'espace-temps de définition et constitutif de l'identité de métier.

c) l'ancrage du mode d'exploitation artisanal au sein de la famille. On notera que les deux premiers éléments : «héritabilité professionnelle» (REBOUL, 1981) et auto-recrutement situent les patrons-pêcheurs à proximité des exploitants agricoles. Dans la pêche artisanale, plus le volume du capital augmente, plus le patron-pêcheur projette la transmission de ce patrimoine sur ses descendants. L'auto-recrutement, par filiation directe ou par alliance, constitue toujours le mode d'accès privilégié à la pêche artisanale ; cependant nos observations de terrain mettent en évidence que l'auto-recrutement tend à régresser tandis que s'accroît le recrutement extérieur au milieu. L'option en faveur de l'exercice familial du métier est - dans notre échantillon - aussi fréquente parmi les «héritiers» et parmi «les gens d'ailleurs». Cette option est donc déterminée par les spécificités de l'activité et non pas par un «atavisme» des patrons-pêcheurs.

Au-delà de la représentation unifiante d'un «artisanat de pêche» établie à partir de ces différents critères, nous voudrions argumenter à présent la forte différenciation des modes de gestion au sein de ce système artisanal : artisanal traditionnel, artisanal moderniste ; différenciation telle que la mobilité entre les pôles extrêmes qui est quasiment nulle. Nous chercherons d'autre part à montrer que chacun de ces modes de gestion s'organise selon une dynamique qui lui est propre, où se mêlent indissociablement des dimensions sociales tout autant qu'économiques.

2.2. Des différenciations internes : deux modes de gestion

2.2.1. Le mode de gestion artisanal traditionnel

Le volume du capital (engins, équipements, filets) varie selon les métiers, la date d'installation, l'âge et le

mode d'accès à l'activité. Mais cette variabilité reste circonscrite aux limites d'une petite unité de production, ou à la marge de celle-ci.

- le mode de gestion artisanal traditionnel correspond à un faible volume du capital pour les patrons-pêcheurs de l'Étang de Berre, Martigues, et pour les petits métiers littoraux de Carro, Port-de-Bouc.

- par contre, ce volume est nettement plus élevé pour quelques pêcheurs de Port-Saint-Louis du Rhône reconvertis à la conchyliculture, et pour ceux des Saintes-Maries de la Mer ayant renouvelé leurs engins au cours des cinq dernières années.

Tout se passe comme si la famille constituait la cellule sociale le mieux adaptée pour assurer le fonctionnement de l'unité de production au moindre coût économique et social. La famille intervient au plan de la transmission héréditaire du patrimoine pour les héritiers - capital et métier - comme main-d'oeuvre non rémunérée, sous forme d'aides financières directes ou indirectes.

Le mode d'exercice : «il faut être deux pour travailler». Excepté dans la phase d'installation, on travaille rarement seul.

- Le recours à l'aide ponctuelle, saisonnière, informelle est assez fréquente.

- Les patrons-pêcheurs embauchent au moins un matelot et/ou s'associent. Et lorsqu'il y a association, celle-ci se constitue majoritairement sur une base familiale (famille élargie). Un des critères distinctifs du mode de gestion artisanal traditionnel consiste en la formation d'un collectif de travail patron-matelot. Celui-ci n'est pas imputable au seul mode de rémunération à la part, mais tout autant au mode d'acquisition des savoir-faire. Le collectif patron-pêcheur/matelot, comparable à l'interaction artisan/compagnon, joue ainsi comme facteur de cohésion au sein du milieu professionnel.

La polyvalence régit l'exercice de tous ces métiers. La polyvalence constitue la combinaison optimale du mode de gestion traditionnel face aux aléas de l'activité.

La tension constante entre l'économie des moyens et la course aux investissements. L'exercice des métiers, pratiqués en étangs, et/ou sur le littoral, est fondé sur une économie en terme de déplacements (nombre et distance). Cependant le manque de prévisibilité de l'activité et l'exercice de la polyvalence exigent constamment des investissements.

C'est donc en quelque sorte avec une mentalité d'artisan que ces patrons-pêcheurs exercent leur métier et qu'ils «mesurent» les coûts et avantages de celui-ci : c'est-à-dire non pas comme des «entrepreneurs» *sensu stricto* mais, au moins pour nombre d'entre eux, en hommes de métier entrepreneurs.

2.2.2. *Le mode de gestion artisanal moderniste*

Les métiers de la mer : métiers du large à Carro et aux Saintes-Maries de la Mer, chalutiers de Port-de-Bouc, Martigues et Port-Saint-Louis, s'organisent et développent leur action selon un mode de gestion que nous dénommons artisanal moderniste.

Ce mode de gestion désigne l'engagement d'un volume de capital relativement important dans l'outil de production ; la valeur de ce capital représente tout à la fois : l'acquisition d'unités de pêche de taille et de puissance élevées, le coût des transformations et des modernisations dont elles ont toutes été dotées, la constitution d'un stock en réserve de filets.

Malgré l'utilisation généralisée du crédit et l'appel à des modes de financement aidés par l'intervention publique pour couvrir ces investissements, la structure du capital des entreprises est toujours à dimension familiale et artisanale.

Le mode d'exercice de ces métiers reste largement déterminé par leur insertion dans un réseau familial : il nécessite une accumulation de capital et de savoir-faire qui n'a pu se réaliser pour beaucoup que grâce à une longue pratique familiale dans le milieu professionnel. Que cette accumulation de capital soit d'origine familiale ou non, elle est toujours fortement valorisée par un mode d'exercice et par l'apport de main-d'oeuvre familiale sous différentes formes.

Mais cette caractéristique tend dans certains cas à s'estomper au profit d'une dimension proprement artisanale : la structure familiale n'assure plus toujours la reproduction économique de l'unité de pêche ; elle n'en garantit pas toujours la reproduction sociale : entrent dans la profession de nouveaux pêcheurs non issus de ce milieu. L'activité n'est pas pratiquée dans le cadre exclusif de l'unité familiale.

Il n'en reste pas moins vrai que pour la plupart de ces métiers, le mode de gestion artisanal est indissociable de leur exercice familial, et les transformations qu'ils connaissent concernent l'une et l'autre de ces dimensions.

Nous observons enfin dans ces métiers où le capital engagé est élevé, une gestion économique plus contrôlée, tant dans la gestion de la production que dans la mise en valeur des produits. La productivité plus élevée, assurée par un outil de production plus important, comparativement aux petits métiers d'étang ou du littoral, conduisent les pêcheurs à adopter des stratégies de production en termes de spécialisation (technique utilisée, espèces pêchées). Ceux-ci recherchent par ailleurs des circuits et modes de commercialisation qui permettent une relative indépendance par rapport aux circuits dominants et par là même un contrôle partiel sur la valorisation de leurs produits.

3. CONCLUSION

Nous avons mis en lumière l'extrême souplesse des modes de gestion artisanaux traditionnel ou moderniste. Dans chacun des modes de gestion cohabitent des stratégies dépassées et d'autres innovatrices. Ainsi, dans la zone de Martigues, les professions artisanales de la pêche ont relativement bien résisté parce que les modes de gestion sur lesquels elles se fondent sont ceux qui permettent plus d'adaptabilité aux aléas de l'activité, aux contraintes économiques, aux oscillations de la politique étatique. On peut en conclure que, dans cette région, ces professions parviennent «à vivre de leur travail à condition de l'effectuer dans une activité non rentable industriellement» (JAEGER, 1985). Dans ces conditions, où s'allient une extrême plasticité des modes de gestion et une activité satisfaite au meilleur coût pour la collectivité, on ne voit pas quel système d'exploitation des ressources halieutiques pourrait être substitué à cet artisanat.

RÉFÉRENCES

- BASCOUL J.L., BROUAT J.P., 1987. Les marins-pêcheurs : une profession endogène, *Coop. Recherche* : p. 157.
- DEBEAUVAIS R., 1985. Le développement du secteur artisanal de la pêche, *Economie rurale* (170) : p.7.
- JAEGER C., 1985. Artisans et industriels : une coexistence risquée, *Economie rurale* (169) : p. 24.
- JORION P., 1983. *Les pêcheurs d'Houat*. Ed. Hermann : p. 121.
- REBOUL C., 1981. L'apprentissage familial des métiers de l'agriculture, *Actes de la Recherche* (39) : p. 115.
- ZARCA B., 1983. *Survivance ou transformation de l'artisanat dans la France d'aujourd'hui*, Thèse IEP, Paris : p.38.
- ZARCA B., 1988. Identité de métier et identité artisanale, *Revue française de Sociologie*, XXIX (2) : p. 250.